

Les Maîtres Restaurateurs au cœur de l'actualité du « Fait Maison »

L'Association Française des Maîtres Restaurateurs travaille depuis sa création à la promotion du « Fait Maison » que ses membres mettent en œuvre avec talent et passion. Elle est naturellement impliquée dans la proposition de loi en cours de discussion « visant à instaurer la transparence sur la fabrication des plats servis en restauration ».

Ce texte est nécessaire et efficace, comme Alain Fontaine l'a indiqué au rapporteur de la loi, Monsieur le député Christopher Weissberg, pendant son audition à l'Assemblée nationale et à la Ministre de tutelle de l'AFMR, Madame Olivia Grégoire.

La proposition de loi sur le « Fait Maison » est une avancée très positive.

Les clients des restaurants commerciaux doivent savoir s'il se passe quelque chose en cuisine ou si le plat qu'il vont consommer est simplement livré prêt à réchauffer au restaurant. Comment pourrions-nous maintenir la renommée de notre gastronomie si nous n'encourageons pas les restaurants à faire leur propre cuisine ?

Le « Fait Maison » est un modèle économique exigeant, il implique de constituer des équipes talentueuses. Pour les Maîtres Restaurateurs, ce modèle est sans concession et il s'accompagne d'avancées sociales importantes : apprentissage, transmission d'un savoir-faire, des valeurs d'une restauration responsable. Si tous les établissements ne s'engagent pas vers le modèle économique des Maîtres Restaurateurs, ils doivent pouvoir retrouver la voie du « Fait Maison ». C'est l'objet de cette proposition de loi, et c'est le combat de l'AFMR.

Pour l'AFMR, la transparence en cuisine doit aller au-delà des portes de nos restaurants. Savoir bien se nourrir c'est savoir qui nous nourrit. Pour les plus jeunes dans leurs cantines, les actifs dans les restaurants d'entreprises et nos aînés dans leurs établissements d'accueil, dans la restauration collective sous toutes ses formes il faut récompenser les cuisines qui s'engagent pour des plats « Faits Maisons »

Nous le savons, pour que le « Fait Maison » retrouve toute sa place dans nos assiettes, il faudra une communication à la hauteur des enjeux d'une alimentation savoureuse et consciente. L'AFMR agira en conséquence.

C'est pourquoi dès les 10, 11 et 12 mars prochains les Maîtres Restaurateurs et leurs invités réunis à Saint-Malo à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'AFMR débattront des enjeux du « Fait Maison », de ses contraintes mais surtout de ses retombées bénéfiques pour tous.

Qui sommes-nous ?

Créée en 2010, l'Association Française des Maîtres Restaurateurs regroupe plus de 1700 professionnels passionnés : des restaurateurs ayant obtenu le titre ainsi que des Producteurs engagés et sélectionnés. L'Association avance en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances et est présidée depuis novembre 2019 par Alain Fontaine, véritable porte-parole de la restauration durable et du « Fait Maison ». *La mission principale de l'Association est de promouvoir le titre d'état de Maître Restaurateur auprès des professionnels et du grand public.*